

Appréciations d'Heinrich von Brentano sur la relance européenne (Juin 1957)

Légende: En juin 1957, Heinrich von Brentano, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne (RFA), exprime sa satisfaction par rapport au résultat de la relance européenne et assure de l'engagement européen de son pays.

Source: Synthèses. dir. de publ. Maurice Lambilliotte. Juin 1957, n° 133. Bruxelles. p. 9-11.

Copyright: (c) Synthèses

URL:

http://www.cvce.eu/obj/appreciations_d_heinrich_von_brentano_sur_la_relance_europeenne_juin_1957-fr-6e6e26d1-5cd3-4c5b-8931-fb42c188b220.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Problèmes d'actualité de la politique européenne

par Heinrich von BRENTANO, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

L'année qui vient de s'écouler a fait ressortir avec une clarté brutale combien l'union européenne est nécessaire. L'essor économique prodigieux des États européens, sortis des décombres de la guerre, assez grand pour leur procurer un niveau de vie acceptable, ne leur confère cependant pas un poids suffisant dans le concert des Puissances. Entre les grandes puissances mondiales d'une part, et les pays d'outre-mer en pleine émancipation révolutionnaire, d'autre part, les vieux États européens risquent d'être broyés un par un.

Heureusement, les gouvernements européens et les grands partis dans les différents pays d'Europe se sont rendu compte de cette situation. La session de décembre du Conseil des ministres de l'OTAN a reconstitué de façon éloquente l'unanimité du monde occidental libre, ébranlée par la crise de Suez; le désir de tous les États membres de collaborer étroitement, même dans le domaine non-militaire, et d'intensifier la consultation politique en est un témoignage particulièrement significatif. Aujourd'hui comme dans les années passées, l'OTAN est le bouclier de l'Europe et la sûre garantie de son existence. Il est bien évident que cette alliance défensive ne peut subsister que dans le cadre d'une consultation confiante entre tous. Comme l'ont montré les événements de Hongrie, la menace soviétique continue à peser toujours aussi fortement sur l'Europe. Notre sécurité réside donc entièrement dans l'unité du front occidental. La République fédérale reste décidée à y fournir sa contribution.

Entre-temps, il s'est produit dans la question du resserrement de l'union européenne un changement qui, nous l'espérons, revêtera pour nous tous une importance historique. Pour la première fois depuis l'échec de la CED, l'union européenne fait un grand pas en avant.

Les six gouvernements de la Communauté charbon-acier sont sur le point de créer une « Communauté économique européenne » dont les effets jusque dans le domaine de la politique commerciale commune, de la circulation des capitaux et de la libre circulation en général auront une influence décisive sur la formation d'une zone économique unique en Europe.

Au cours de plusieurs conférences, les ministres des affaires étrangères et, en dernier lieu, les 19 et 20 février derniers, les chefs des gouvernements de la France, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et de la République fédérale d'Allemagne, ont achevé la mise au point des grands traités sur le Marché commun et l'Euratom. On peut espérer que cette œuvre sera ratifiée dans les mois qui viennent par les parlements des États membres. Ainsi sera ouverte la voie par laquelle, au cours d'une période de 12 à 15 ans, les économies nationales européennes devenues trop étroites seront remplacées par une seule grande zone économique qui, comptant plus de 160 millions de consommateurs, pourra prendre sa place aux côtés des États-Unis et de l'URSS.

Mais, outre cela, la réalisation de ce projet de grande envergure a amené la Grande-Bretagne et les autres membres de l'OECE à s'adapter dès maintenant à cet important développement en préparant la voie à une zone de libre-échange en Europe.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre davantage sur l'importance de la création d'une communauté européenne atomique pour le développement technique du continent.

La Communauté économique européenne et l'Euratom auront enfin des conséquences d'une grande portée sur l'union politique de l'Europe, de même que le fait que la France et l'Allemagne sont parvenues à se mettre d'accord, dans un esprit européen exemplaire, sur le sort de la Sarre.

Pourtant, l'union européenne ne consolide pas seulement le vieux continent lui-même mais, au delà, le monde libre tout entier dont le destin se joue en grande partie en Europe. Une Europe occidentale unie exercera aussi une force d'attraction sur les habitants des régions soumises à l'emprise des Soviétiques. Cela pourrait contribuer à transformer par une voie pacifique la situation dangereuse qui règne dans l'Europe de l'Est et du Sud-Est, et permettre peu à peu à ces peuples aujourd'hui asservis de vivre eux-mêmes dans la

paix et le bien-être dans une Europe unie.

Tel est l'espoir que nourrit précisément la République fédérale, parce que la division de l'Allemagne est le résultat d'une division de l'Europe, et ne peut être éliminée que dans un plus large cadre.

En attendant, c'est-à-dire jusqu'à ce que le rideau de fer se lève véritablement, l'Europe doit s'organiser dans le cadre plus restreint qui lui reste. A ce propos, un certain malaise est provoqué par la diversité des voies par lesquelles l'Europe cherche à atteindre son objectif d'unification. De nombreuses organisations sont nées successivement en fonction des tâches auxquelles elles devaient servir à telle ou telle heure. Parvenir ici à une rationalisation et à une coordination épargnant les frais et les énergies en vue d'éviter un double travail, c'est là une tâche importante pour les gouvernements intéressés.

Cependant, nous ne devrions pas oublier de donner précisément à l'opinion politique représentée dans les différents parlements européens une expression paneuropéenne comme on a déjà réussi à le faire à Strasbourg.

La relance européenne, due pour une si grande part aux efforts de mon collègue et ami M. Paul Henri Spaak, représente avec ses solutions pratiques, une pierre milliaire dans la voie d'une union économique et politique durable entre les États européens.